

Une santé protégée par la valeur solidaire ajoutée

Au nom de la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie je vous présente mes vœux de bonne santé pour 2014. Cette phrase mainte fois prononcée, écrite ou échangée, exprime une très grande et profonde attention. Ne soyons pas détachés de son sens premier.

Notre santé nous préoccupe. Elle est présente dans toutes les dimensions de notre vie : du travail au revenu, de l'éducation à la prévention, de l'accessibilité à la mobilité... Elle permet, améliore ou réduit nos perspectives d'action ou de dépendance.

La Mutualité chrétienne est créatrice de valeur solidaire ajoutée dans le domaine de la santé. A travers notre positionnement, nous contribuons à la préservation de notre sécurité sociale parce que plus de santé cela passe par plus d'égalité. Nous soutenons, par le développement de nos services techniques, sociaux, sanitaires et éducatifs à destination de tous, les valeurs de solidarité et de justice sociale.

Il s'agit aussi de conserver, voire de renforcer l'accessibilité aux soins par le développement de nos services en assurance complémentaire. Nos assurances hospitalisations y contribuent depuis de nombreuses années. En 2014, nous serons présents auprès de tous les enfants de moins de 18 ans par la prise en charge des tickets modérateurs à charge de la famille. Nous serons également à vos côtés pour une meilleure couverture des soins dentaires. Conscients que les traitements pèsent lourd dans le porte-monnaie des ménages, nous avons imaginé de nouveaux services qui participeront certainement à votre bonne santé.

En 2014, nous nous engageons à être encore plus présents à vos côtés.

// VIRGINIE DE CLERCO
DIRECTRICE RÉGIONALE MC HAINAUT PICARDIE.

COTISATIONS

Vos cotisations au 1^{er} janvier 2014

En 2014, votre cotisation s'élèvera à 9,50 euros/mois, que vous soyez isolé, famille monoparentale ou membre d'un ménage, travailleur résidant en Belgique ou travailleur en Belgique résidant en France (travailleur frontalier), bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) ou non.

Votre cotisation en 2014

VOTRE SITUATION	VOTRE COTISATION EN 2014
Titulaire personne isolée	9,50 euros/mois
Titulaire BIM	9,50 euros/mois
Travailleur frontalier	9,50 euros/mois
COUPLE À 2 REVENUS	
1 ^{er} titulaire	9,50 euros/mois
2 ^e titulaire	9,50 euros/mois
Enfants à charge ou autres personnes à charge	GRATUIT

>> La cotisation de responsabilité financière

La loi sur la responsabilité financière des mutualités stipule que tous les membres doivent payer un montant forfaitaire pour l'élaboration d'un fonds de réserve servant à couvrir les déficits de l'assurance maladie obligatoire. Ce montant, défini annuellement, dépend de la situation financière des mutualités.

La saine gestion de la Mutualité chrétienne nous permet, pour la 8^e année consécutive, de vous annoncer une bonne nouvelle : aucune cotisation de responsabilité financière ne vous sera réclamée cette année !

>> Cotisations facultatives pour nos assurances hospitalisation

Tarif Hospi + en 2014

COTISATION MENSUELLE PAR PERSONNE, SELON L'ÂGE :	
Moins de 18 ans	Gratuit
Au-delà de 18 ans	2,84 EUR
A partir de la 5 ^e personne à charge	1,29 EUR

Tarif Hospi +100 et 200* en 2014

VOUS AVEZ	HOSPI + 100	HOSPI + 200
	VOUS PAYEZ PAR MOIS	VOUS PAYEZ PAR MOIS
moins de 18 ans	2,49 EUR	4,36 EUR
de 18 à 24 ans	3,69 EUR	6,44 EUR
de 25 à 49 ans	8,67 EUR	15,14 EUR
de 50 à 64 ans	11,14 EUR	19,47 EUR
65 ans et +	19,79 EUR	34,56 EUR

* pour les membres qui se sont affiliés avant leurs 45 ans

Les personnes qui s'affilient pour la première fois après 45 ans se verront appliquer des cotisations majorées.

Peu importe la date de souscription, à partir de la 5^{ème} personne à charge, la cotisation mensuelle est plafonnée à :

- > 1,29 EUR par personne pour l'Hospi + 100
- > 1,73 EUR par personne pour l'Hospi + 200

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Chaque situation étant unique, nous vous invitons à contacter votre conseiller mutualiste ou le n° gratuit 0800 10 9 8 7 pour connaître la formule tarifaire adaptée à votre cas.

>> Nouveau à partir du 1er avril 2014

Tarif Dento +

VOUS AVEZ	VOUS PAYEZ PAR MOIS
moins de 7 ans	Gratuit
de 7 à 17 ans	3,26 EUR
de 18 à 29 ans	4,40 EUR
de 30 à 49 ans	7,33 EUR
50 ans et 64 ans	8,43 EUR
65 ans et +	9,17 EUR

Primes réduites (-10%) pour ceux qui disposent d'une assurance hospitalisation facultative (Hospi+, Hospi+100 ou Hospi+200) de la MC.

Famille ou naissance

Soins 0-18 ans

100% remboursés

Remboursement de toutes les consultations (aux tarifs officiels, hors suppléments) de vos enfants de 0 à 18 ans.

Conditions : pour bénéficier de soins 100% remboursés jusqu'à 18 ans, vous devez ouvrir un dossier médical global (DMG) pour votre enfant chez votre médecin généraliste.



© Shutterstock

//NOUVEAU//

Garde d'enfants malades à domicile

10 jours gratuits

> Des professionnels de l'enfance et des soins à domicile prennent soin, chez vous, de votre enfant malade, entre 0 et 12 ans compris.

> Au-delà des 10 jours gratuits, coût forfaitaire de 12 euros par jour pour un nombre de jours illimité.

Naissance

> Prime de **90 euros** par naissance ou adoption + **25 euros** en chèque-cadeau Qualias.

> 9 séances de kiné prénatale remboursées.

> Intervention de **250 euros** par cycle de fécondation in vitro.

> Intervention de **150 euros** en cas d'accouchement dans une maison de naissance ou à domicile.

> Le nouveau-né est couvert en cas d'hospitalisation par l'Hospi solidaire dès sa naissance et jusqu'à 18 ans, sans franchise.

> Jusqu'à **10 euros** dans les frais de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés.

> Tarifs avantageux pour toute location ou achat de matériel d'aide et de soins (langes, tire-lait, pèse-bébé, aérosols...) dans nos magasins Qualias.

Logopédie

jusqu'à 750 euros

> Intervention de **10 euros** par séance (75 séances, renouvelable 1x/pathologie, sans limite d'âge).

> Intervention de **20 euros** pour le test de QI.

La santé au quotidien

Vaccination

jusqu'à 25 euros

Intervention jusqu'à **25 euros** sans limite d'âge pour les vaccins anti-infectieux et désensibilisants.

Optique : montures, verres et lentilles

jusqu'à -40%

Dans nos magasins Qualias de Tournai, Ath, Mouscron, Mons et Comines, vous bénéficiez de :

> 40% de réduction sur les verres et montures si vous avez moins de 18 ans, 20% si vous avez plus de 18 ans.

> 30% de réduction sur les lentilles si vous avez moins de 18 ans, 20% si vous avez plus de 18 ans.

Contraception

jusqu'à 36 euros

Intervention de **36 euros** par an (pilules, patch, injection et anneau vaginal) ou 100 euros tous les 3 ans (stérilet, implant contraceptif).

Homéopathie

jusqu'à 125 euros

Intervention à raison de 25% dans le coût des médicaments homéopathiques prescrits par un médecin (jusqu'à **125 euros** par bénéficiaire et par an).

Ostéopathie, chiropraxie, acupuncture

jusqu'à 50 euros

Remboursement de 10 euros par séance (jusqu'à **50 euros** par an), toutes disciplines confondues.



© Shutterstock

Diététique

jusqu'à 40 euros

Intervention jusqu'à **40 euros** par an dans vos frais de consultation chez un diététicien ou pour la pratique régulière d'une activité dans un club sportif.

Centre de planning familial

7,50 euros par séance

Intervention de **7,50 euros** lorsque vous consultez un psychologue, un conseiller conjugal ou un conseiller juridique dans un Centre de planning agréé par la Région wallonne.

Diabète

100% remboursés

Intervention dans le coût des serings d'insuline et dans l'achat d'aiguilles destinées à un stylo injecteur (jusqu'à 3 par jour).

Pédicurie

jusqu'à 15 euros

Intervention de **2,50 euros** par séance dans les frais de pédicurie, 6 séances par an, pour les personnes de plus de 65 ans ou les personnes diabétiques.

Hospitalisation : avant, pendant et après

Assurances hospitalisation

- > **Hospi solidaire** : une couverture hospitalisation déjà comprise dans votre cotisation et sans stage d'attente. Max. 275 euros à charge du patient.
- > **Hospi +, Hospi +100 ou Hospi +200** : des assurances hospitalisation pour encore être mieux couvert ! Voir tarif ci-joint. Vous pouvez y souscrire jusqu'à la veille de vos 70 ans.
- > Maladies graves ou coûteuses : intervention supplémentaire de **150 à 2150 euros**.



Transport médical

- > Maximum **75 euros** à votre charge pour vos frais kilométriques de transport urgent en ambulance.
- > Vous bénéficiez en plus d'un service transport, organisé par la MC Hainaut Picardie, au tarif très avantageux, dans le cadre des consultations médicales, chimiothérapies, dialyses, etc. Téléphonnez pour cela au **078/05.50.05** (prix d'un appel local).

Séjour de convalescence

- > Possibilité de séjour dans des centres spécialisés, à la mer ou dans les Ardennes.

Intervention de **25,10 euros à 35,20 euros** par jour.

- > Intervention supplémentaire en cas de séjour consécutif à une hospitalisation.

Vacances et loisirs

Assurance et assistance à l'étranger

- > Assurance santé pour les séjours, partout dans le monde
- > Mutas rembourse vos frais médicaux s'ils dépassent 200 euros (franchise de 60 euros max.)
- > Un service d'assistance 24h/24 en cas d'urgence au 0032.2.272.09.00

d'un diététicien. Des loisirs pour tous grâce à nos partenaires

- > Jeunesse & Santé : plaines et séjours pour les enfants et les jeunes.



- > Altéo : activités et séjours pour les personnes malades, valides et handicapées.



- > Énéo : activités, voyage, infos (pension...) pour les + de 50 ans.



- > Profitez à prix doux des offres vacances de Massembré et Intersoc.



Séjours, stages et plaines

jusqu'à 20 euros Intervention jusqu'à **20 euros** par an dans le coût des séjours, stages ou plaines organisées pendant les vacances scolaires par un organisme agréé par l'ONE et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

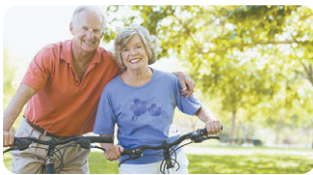


Sport

jusqu'à 40 euros

- > Intervention annuelle jusqu'à **40 euros** pour la pratique régulière d'une activité dans un club sportif ou pour vos frais de consultation

Conseils et défense de vos droits



Conseillers mutualistes

Accueil et conseils personnalisés dans nos agences. Retrouvez l'ensemble de nos points de contacts et leurs horaires sur www.mc.be

Service social et pension

Conseil et assistance (incapacité de travail, pension, maintien à domicile, allocations handicap...)

Soins dentaires et orthodontie

Dento solidaire

Une couverture dentaire automatiquement comprise dans votre cotisation, sans supplément et pour toute la famille :

- > **Sans questionnaire médical, sans limite d'âge, sans franchise et sans stage d'attente.**
- > Soins dentaires préventifs et curatifs **100% remboursés** jusqu'à 18 ans (selon tarifs officiels).
- > orthodontie jusqu'à 22 ans (si traitement accepté par l'Inami) : **jusqu'à 750 euros + visites 100% remboursées** (selon tarifs officiels et si dossier médical global).
- > Intervention de **150 euros** pour les prothèses dentaires non remboursées par l'Inami (dentier, couronne, bridge...) et les implants.

Dento +

Une assurance qui offre une prise en charge encore plus importante de vos soins dentaires.

- > **Sans questionnaire médical, sans limite d'âge, sans franchise et sans stage d'attente.**
- > Soins dentaires préventifs et curatifs **100% remboursés à tous les âges** (selon tarifs officiels).
- > Interventions dans les frais d'orthodontie pour tous.
- > Interventions importantes dans les frais de parodontologie, de prothèses et d'implants dentaires.
- > Plafond annuel : **jusqu'à 1000 euros.**
- > Plafond spécifique en cas d'accident : **jusqu'à 2000 euros.**
- > **Gratuit jusqu'à 7 ans.**



Bien-être à domicile

Aide et soins à domicile

Service d'aide et de soins à domicile assurés par des professionnels expérimentés (gardes d'enfants malades, infirmières, aides familiales ou ménagères...).



Adaptation du domicile

Conseils gratuits pour l'aménagement de votre domicile par Solival.



Bandagisterie, orthopédie, optique et audition

Tarifs avantageux pour la location et l'achat de matériel d'aide et de soins (béquilles, lits...) dans les magasins Qualias.



Téléassistance 24h/24 jusqu'à 72 euros/an

Intervention de 6 euros par mois dans les frais d'abonnement d'un appareil de téléassistance Vitatel.



Contacts

La MC, où je veux, quand je veux, comme je veux !

La Mutualité chrétienne, c'est aussi la liberté de choisir la manière dont vous souhaitez communiquer :

> **Dans nos agences:** nos conseillers mutualistes vous accueillent dans nos points de contact, tous reliés à notre système informatique, pour un service et un conseil optimal. Le jeudi, nos principaux points de contact (Tournai, Mons, Mouscron, Comines, Ath et Péruwelz) sont ouverts jusqu'à 18h !

> **Par courrier:** la mutualité par correspondance ! C'est un service rapide et personnalisé qui vous permet de gagner du temps ! Nos enveloppes sont mises gratuitement à votre disposition. Les boîtes aux lettres vertes de la Mutualité se trouvent partout sur le territoire.

> **Par téléphone:** pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre siège social au 069/25.62.11 ou appeler notre numéro gratuit 0800 10 9 8 7. Ce dernier est également accessible le samedi matin !

> **Par internet:** en plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'accès à votre dossier personnel en ligne ! Vous pouvez également nous contacter via e-mail à haipi@mc.be.

Mutualité chrétienne Hainaut Picardie
44, rue Saint-Brice à 7500 Tournai
Éditeur responsable : Virginie De Clercq
Fax : 069 21 25 65
E-mail : haipi@mc.be

Tél. 069 25 62 11

Transport des malades : 078 05 50 05

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7